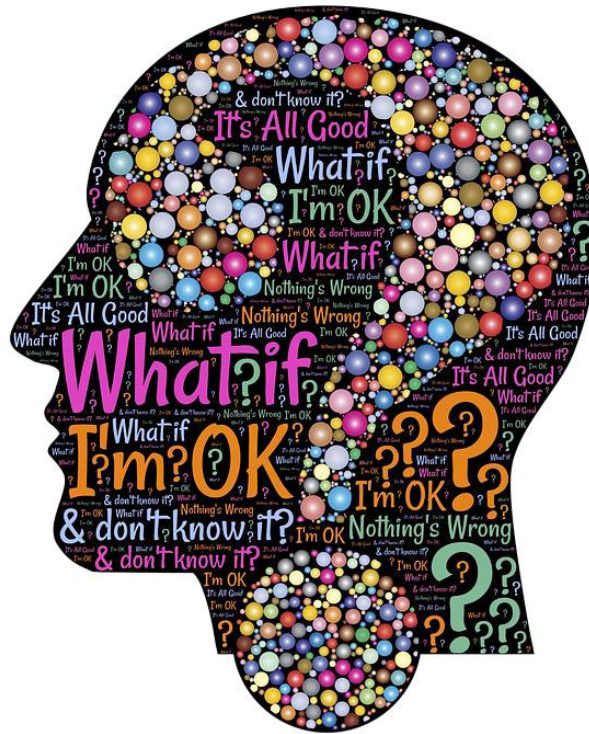


DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

LICENCE DE PSYCHOLOGIE 1ère année

Année Universitaire 2026-2027



Responsable de Licence 1 : J. MATHIEU, joris.mathieu@univ-rouen.fr

Table des matières

Table des matières	2
1. Présentation générale des études à l'université de Rouen Normandie	3
2. Présentation de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société	4
3. Les études en psychologie	6
3.1. Présentation générale du cursus licence-master-doctorat (LMD)	6
3.1.1. Premier cycle : la Licence	6
3.1.2. Deuxième cycle : le Master	7
3.1.3. Troisième cycle : le Doctorat	7
3.2. Remarques concernant la première année de psychologie	7
3.3. Les contrôles des connaissances	10
3.4. Validation de l'année	10
3.5. Les étudiants salariés	11
3.6. Une difficulté, un problème, qui contacter ?	11
4. Contenus pédagogiques	13
4.1. Semestre 1	13
4.1.1. UE Disciplinaire 1 : Psychologie clinique 1	13
4.1.2. UE Disciplinaire 2 : Psychologie cognitive 1	14
4.1.3. UE Disciplinaire 3 : Psychologie sociale 1	15
4.1.4. UE Transversale 1	16
4.2. Semestre 2	17
4.2.1. UE Disciplinaire 1 : Psychopathologie 1	17
4.2.2. UE Disciplinaire 2 : Psychologie du travail 1	18
4.2.3. UE Disciplinaire 3 : Neurosciences cognitives 1	19
4.2.4. UE Transversale 2	20
4.2.5. UE Personnalisation : sexualités humaines	20
5. Les ressources informatiques de l'UFR	21
5.1. Présentation générale	21
5.2. L'ENT (environnement numérique de travail) votre outil de communication privilégié	21

1. Présentation générale des études à l'université de Rouen Normandie

L'UFR des Sciences de l'Homme et de la Société est une des 10 composantes de l'université de Rouen Normandie, université généraliste qui accueille plus de 30000 étudiants. L'université est administrée par un Président – M. Franck Le Derf -, entouré d'une équipe de vice-présidents, et par trois conseils où siègent des étudiants élus, présentés par les organisations représentatives des étudiants :

- Conseil d'Administration (CA) : Le Conseil d'Administration vote les budgets et toutes les décisions relatives à la vie de l'université.
- Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) : La CFVU est le conseil compétent pour les questions relatives aux cursus d'études (en langage universitaire les « maquettes »), au calendrier universitaire, à la vie étudiante dans tous ses aspects, y compris les aides aux associations étudiantes. Il a notamment en charge les orientations en matière de Plan Réussite en Licence et l'Aide à l'insertion professionnelle (administrée par le BAIP : Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle).
- Commission Recherche (CR) : La Commission recherche délibère sur la politique de recherche de l'université.

L'un des Vice-présidents est étudiant et co-préside le CFVU. La communauté universitaire est composée des enseignants, enseignants-chercheurs, des étudiants et des personnels administratifs et techniques, de bibliothèques, ingénieurs et techniciens (que l'on regroupe sous le nom de « BIATSS »).

C'est l'Université de Rouen Normandie qui vous délivrera les diplômes que vous aurez acquis. Ces diplômes ont une valeur nationale. Vous pouvez commencer une licence à Rouen et la poursuivre à Nancy ou à Grenoble. Les conseils de l'université ont défini, sur proposition des composantes, les enseignements obligatoires et optionnels à suivre et valider pour réussir chaque année de diplôme, ainsi que les règles de passage d'une année à l'autre. Les études universitaires (et donc les structures de l'université) sont réparties en 4 grands domaines : Droit et Sciences du tertiaire, Sciences et Techniques, Santé, et le nôtre, Sciences Humaines et Sociales. Ce domaine comprend à l'université de Rouen Normandie 3 composantes, l'UFR des Sciences de l'Homme et de la Société, l'UFR des Lettres et Sciences Humaines, l'UFR des Sciences et Techniques du Sport (STAPS).

2. Présentation de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société

L'UFR Sciences de l'Homme et de la Société regroupe :

- Des « départements » (chargés d'organiser la pédagogie) et
- Des laboratoires de recherche (chargés d'organiser la recherche)

L'UFR (Unité de Formation et de Recherche) des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) compte 3100 étudiants de la première année de licence au doctorat (bac+8) ce qui représente 10.7 % de l'effectif étudiant total de l'université de Rouen Normandie. L'UFR est constituée de 3 départements (chargés d'organiser la pédagogie) :

- Le département de psychologie
- Le département de sociologie
- Le département de sciences de l'éducation

En tant qu'Unité de recherche, l'UFR SHS est également constituée de 3 laboratoires de recherche

- Le Centre de Recherche sur les Fonctionnements et Dysfonctionnements Psychologiques (CRFDP)
- Le laboratoire des Dynamiques Sociales (DySoLab)
- Le Centre interdisciplinaire de Recherche Normand en Education et Formation (CIRNEF)

Les détails des activités et des enseignants titulaires et associés de ces laboratoires sont consultables sur le site de l'université (<http://www.univ-rouen.fr/>).

L'UFR est dirigée par un directeur élu – M Amine Rezrazi - et un Conseil de Gestion dont 7 étudiants élus. Le conseil de gestion établit le budget à partir des crédits alloués par l'Université, et des ressources propres. Après avis consultatif des conseils de département et des laboratoires, il propose à la CFVU et au CA de l'université les régimes d'examens, les cursus, les projets d'habilitation et le calendrier universitaire, ainsi que les recrutements de personnels enseignants et BIATSS.

3. Les études en psychologie

3.1.Présentation générale du cursus licence-master-doctorat (LMD)

Le LMD résulte d'un accord des pays européens qui crée trois cycles d'étude :

- Licence en 3 années
- Master en 2 ans
- Doctorat en 3 ans

Le LMD offre la possibilité de faire valoir le diplôme acquis dans l'ensemble des universités des pays ayant adopté cette référence. Aussi, après la licence l'étudiant peut postuler en master dans toutes les autres universités européennes. Les échanges « Erasmus » permettent chaque année à des milliers d'étudiants d'aller suivre un semestre ou une année de formation dans une université étrangère, pour enrichir leur expérience et découvrir d'autres cursus d'études. Le LMD est un système de grades qui se traduit par l'acquisition de « crédits européens » dénommés ECTS et non par la validation d'années d'études. Les grades sont des diplômes nationaux. Le grade de Licence est validé par l'obtention de 180 crédits ECTS (60 par année). Le grade de Master est validé par 120 crédits ECTS après la licence.

Le département de Psychologie de Rouen permet de suivre un cursus couvrant l'intégralité de ces trois cycles, avec les sous disciplines suivantes :

- Psychologie cognitive
- Psychologie du développement de l'enfant
- Psychologie sociale
- Psychologie du travail
- Psychologie clinique
- Psychologie pathologique
- Neuropsychologie et neurosciences cognitives

3.1.1. Premier cycle : la Licence

La Licence, en trois ans : L1 ; L2 ; L3, couvre 6 semestres. Le premier semestre accompagne l'étudiant dans son insertion universitaire. Les Méthodes de travail universitaire, l'accompagnement d'étudiants en groupe, le tutorat à la demande, sont des moyens mis à disposition pour apprendre à gérer le « temps étudiant », le travail personnel, la recherche documentaire, la préparation des exposés et des dossiers.

Les 4 premiers semestres sont « généralistes » et permettent d'acquérir les concepts de base et les méthodologies propres à la psychologie. Les 5ème et 6ème semestre préparent au Master : ce sont des semestres déterminants. Ils permettent de choisir une spécialité en psychologie, ou de s'orienter vers d'autres voies (concours administratifs, métiers de l'enseignement ou de l'éducation...).

3.1.2. Deuxième cycle : le Master

Le département de psychologie de l'UFR SHS propose 4 parcours de Master :

- Psychologie, Psychologie Clinique et Psychopathologie : Evaluations, Soins Psychiques, Recherche
- Psychologie, neuropsychologie cognitive et psychopathologie : du diagnostic aux prises en soin individualisées
- Psychologie, Psychologie du Développement : Handicap et Prévention chez l'Enfant
- Psychologie, Psychologie du Travail et Ingénierie Psycho-Sociale, Perspectives Fondamentales et Appliquées

Le Master, en 2 ans (M1, M2), compte 4 semestres. Ce diplôme forme les étudiants à devenir Psychologues praticiens. Il peut également les préparer à une poursuite d'étude vers un doctorat pour devenir chercheurs ou enseignants-chercheurs en psychologie.

Les 4 parcours du Master 2 permettent aux étudiants d'obtenir le titre de Psychologue défini par la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 quand ils sont titulaires d'une licence en psychologie et d'un master 2 en psychologie, ainsi qu'un stage professionnalisant de 500 heures minimum.

3.1.3. Troisième cycle : le Doctorat

Le doctorat, d'une durée de trois ans après l'obtention du diplôme national de master, permet d'obtenir, après soutenance d'une thèse, le grade de docteur. Le doctorat est le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur.

3.2. Remarques concernant la première année de psychologie

Le premier semestre de l'année universitaire est sans aucun doute le plus compliqué pour les nouveaux étudiants. Et pour cause : non seulement ils doivent pouvoir s'habituer à une nouvelle organisation de leur emploi du temps mais ils doivent également faire, souvent, avec une nouvelle organisation de leur mode de vie. Le lieu d'enseignement n'est plus, pour certains, à proximité de leur domicile ou du domicile parental, bref, de leur ancien lieu de vie. Des nouveaux repères doivent donc être construits :

- Pédagogiquement (de nouvelles façons d'apprendre et d'acquérir des connaissances)
- Socialement (de nouvelles relations sociales, de nouveaux réseaux de connaissances, d'amis, d'étudiants)
- Economiquement (une nouvelle gestion du budget : alimentation, transports par exemple)
- Temporellement (gestion des priorités, gestion des déplacements pour se rendre à l'université, pour concilier travail étudiants et obligations universitaires)

Le premier semestre est un temps d'acclimatation à la vie universitaire ... qui, pour certains durera 5 voire 8 ans. Alors, autant dès à présent prendre les bonnes habitudes !

Quelles sont ces habitudes ?

Suivant la décomposition proposée ci-dessus :

- Bonnes habitudes pédagogiques :
 - Assister aux enseignements CM, TD, et TP. Avoir une attitude pro-active lors de ceux-ci, pour comprendre le contenu et prendre des notes des notions abordées.
 - Travaillez les cours dès que possible ! Une fois que vous avez assisté aux cours et aux Travaux dirigés (TD), reprenez-les pour les relire et y réfléchir. L'apprentissage universitaire repose sur une bonne connaissance des contenus du cours, MAIS AUSSI sur une mise en perspective critique de ce que vous avez pu entendre lors de ces cours. Généralement les TD permettent d'approfondir les contenus des cours magistraux (CM).
 - Une année réussie repose surtout sur un travail quotidien et une réflexion sur les cours. Cette réflexion peut s'acquérir de plusieurs manières :
 - Par les lectures conseillées par les enseignants (la bibliothèque et les ressources en ligne sont à disposition)
 - Par vos lectures personnelles (dans le champ de la psychologie mais pas uniquement)
 - Par vos expériences personnelles (bénévolats, activités professionnelles...)
 - Par tous médias considérés comme a minima scientifique (Cours en ligne type MOOC sur la plateforme FUN, ...)
 - Pour vous faire une idée du volume horaire de travail nécessaire, considérez que l'enseignement (CM + TD + travaux pratiques) ne représente qu'à minima la moitié du travail nécessaire. Ainsi, pour une semaine de cours "présentiels" de 15 H, vous devez travailler au moins autant personnellement.
 - Une ressource non-négligeable pour la bonne réussite de vos études est le tutorat. Il ne s'agit pas de cours stricto-sensu mais d'une possibilité qui vous est offerte afin d'optimiser votre formation et votre future réussite. Les tuteurs sont des étudiants d'années supérieures (Master), ayant déjà choisi une spécialisation en psychologie et encadrés par des enseignants de l'UFR. Ils vous proposeront de vous clarifier des points de cours que vous n'avez pas bien compris, vous indiqueront comment réviser au mieux pour vos examens, vous conseilleront dans vos apprentissages et révisions. Un espace Universitice sera ouvert pour vous inscrire aux différentes propositions horaires.
- Bonnes habitudes sociales : N'hésitez pas à aller au-devant de vos collègues de promotion. La première semaine universitaire est une semaine dite d'intégration. Profitez-en pour vous faire un maximum de connaissances. Le développement d'un réseau social au sein de l'université est, en plus d'être agréable, profitable d'un point de vue académique. Pouvoir travailler et réviser à plusieurs est un gain de temps non négligeable : vous n'avez pas forcément compris de manière équivalente les contenus de cours. Certains sont plus à l'aise sur telle ou telle matière. D'autres auront compris rapidement les procédures administratives. En mutualisant vos compétences avec vos

camarades de promotion, vous développerez ainsi vos compétences, gagnerez du soutien social... et ferez des rencontres souvent riches. Par ailleurs, il vous sera demandé très souvent de travailler en groupes (c'est-à-dire en regroupement de plus d'une personne). Alors, autant anticiper au plus vite.

- L'association BDE SHS, spécifique à l'UFR est une ressource sociale (et pédagogique) non négligeable tout au long de vos études, n'hésitez pas aller à la rencontre de ses membres.
- Bonnes habitudes économiques : l'accès à l'université est pour certains synonyme d'emploi étudiant là ou d'autres pourront être accompagnés financièrement par leur famille. Dans un cas comme dans l'autre, la première année universitaire n'est pas exempte de frais en lien, directement ou indirectement avec vos futures études.
 - Quelques sites spécialisés proposent des conseils pour gérer son budget.
 - <https://www.letudiant.fr/lifestyle/budget-combien-va-vous-couter-la-rentree-etudiante-2018.html>
 - <https://www.studyrama.com/vie-etudiante/budget-etudiant-financer-ses-etudes/financer-son-quotidien/5-regles-d-or-pour-bien-gerer-son-budget-etudiant-88162>
 - L'université de Rouen Normandie vous propose, pour vous accompagner au mieux :
 - Des salles informatiques en libre accès
 - Un accès aux Bibliothèques universitaires
 - Un accès à des bibliothèques numériques (dans votre espace numérique de travail, via vos identifiants numériques universitaires)
 - Un accès WiFi Gratuit dans les locaux des UFR (via vos identifiants numériques universitaires)
 - Pour les activités sportives pour un moindre coût, n'hésitez pas également à vous informer auprès Services Universitaire des Activités physiques et Sportives (SUAPS)
 - Sous certaines conditions, le Crous peut vous apporter des aides financières, n'hésitez pas à les contacter
 - Les étudiants salariés peuvent bénéficier d'aménagement d'études et d'examens spécifiques. Pour cela ils doivent être déclarés comme tel à l'administration. Si vous êtes dans ce cas, contactez au plus vite la scolarité administrative. En début d'année, il faudra également vous rapprocher des enseignants pour les informer de votre statut de salarié.
- Bonnes habitudes temporelles : Le site de l'UFR est bien desservi par les transports en commun (TEOR, lignes de bus). Etudiez les lignes de bus au mieux (<https://www.reseau-astuce.fr/>). Le campus est également à proximité de la gare SNCF et de nombreuses pistes cyclables. Les parkings autour de l'UFR comptent de nombreuses places. Toutefois, ils sont généralement rapidement complets (de 8.30 à 16.00).
- Prévoyez donc une marge de manœuvre afin d'arriver aux cours aux bons horaires.

- Faites-vous des relations sociales afin d'envisager le covoiturage (voir l'appli mobile Normandie Université en poche)
- Apprenez rapidement à vous repérer dans le campus (https://universitice.univ-rouen.fr/pluginfile.php/847058/mod_resource/content/1/Plan.pdf ou sur l'appli mobile Normandie Université en Poche)

3.3. Les contrôles des connaissances

Depuis 2022, les évaluations en licence sont intégralement en Contrôle continu (CCI pour Contrôle Continu Intégral). Il n'y a donc plus les classiques « partiels » de fin de semestre. Plutôt, ce sont trois sessions d'examen qui se déroulent tout au long de chaque semestre de la licence. Leurs dates sont, lorsqu'il s'agit d'examen écrits classiques, fixées à l'avance dans le calendrier universitaire afin que vous puissiez vous organiser au mieux.

Les Contrôles continus se déroulent :

- Semestre 1
 - CCI 1 : 12/10/26 au 16/10/26
 - CCI 2 : 23/11/26 au 27/11/26
 - CCI 3 : 11/01/27 au 15/01/27
- Semestre 2
 - CCI 1 : 22/02/27 au 26/02/27
 - CCI 2 : 05/04/27 au 09/04/27
 - CCI 3 : 24/05/27 au 28/05/27

Voir le calendrier de l'UFR : https://shs.univ-rouen.fr/jsp/saisie/liste_fichiergw.jsp?OBJET=DOCUMENT&CODE=1783416981005&LANGUE=0

3.4. Validation de l'année

La double moyenne est le critère de validation.

Une année universitaire est constituée de deux semestres.

Pour obtenir son semestre, il faut obligatoirement avoir :

- La moyenne à ce semestre (10 / 20)
- Et la moyenne à l'ensemble constitué des UE disciplinaire (les UE de Psychologie stricto sensu)

Pour valider son année complète, il faut valider les deux semestres. Ces deux semestres peuvent se compenser, mais les UE disciplinaires doivent être en moyenne au moins égales à 10 /20. Ce n'est que dans ce cas que la compensation est calculée. Dans le cas contraire (les UE disciplinaires sont en moyenne inférieures à 10/20), la compensation ne pourra être effectuée.

La consultation des notes aux examens est rendue disponible aux étudiants, une fois que les résultats ont été validées par l'enseignant, et avant la tenue du jury du semestre correspondant.

Toutes les notes affichées avant le jury d'examen (semestre 1 : 11/02/2027 ; semestre 2 : 23/06/2027) doivent être considérées comme provisoire. Après affichage des résultats, les étudiants qui souhaitent déposer une réclamation doivent le faire par écrit dans un délai de 15 jours auprès de la scolarité qui transmettra au président du jury concerné (décision du Conseil d'UFR, 7 mars 1996). Aucune réclamation orale ne sera enregistrée. Les étudiants ont également la possibilité de demander une consultation de copie à l'enseignant, et qui sert exclusivement à comprendre le résultat de l'examen.

Le texte intégral de la charte des examens consultable sur le site de l'université : www.univ-rouen.fr et sur les panneaux d'affichage

3.5. Les étudiants salariés

Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant salarié peut choisir le régime salarié (joindre un certificat de l'employeur ou autre justificatif). Il prend alors ce statut pour l'ensemble des deux semestres ou pour le deuxième si la déclaration est intervenue 15 jours avant le début des cours du deuxième semestre. Dans ce cas, il est dispensé d'assiduité aux Travaux Dirigés (uniquement), mais pas du contenu des enseignements. Mais il n'est cependant pas exempté des examens de CCI.

IMPORTANT : Les étudiants salariés doivent obligatoirement se faire connaître au secrétariat pédagogique, avec une copie de leur contrat ou attestation mentionnant la durée du contrat et le nombre d'heures pour que leur situation soit prise en compte.

3.6. Une difficulté, un problème, qui contacter ?

Il pourra arriver, dans le cadre de vos enseignements, que vous rencontriez une difficulté ponctuelle ou non, pour des raisons personnelles ou pédagogiques. Les difficultés ne sont pas insurmontables si tant est que vous vous adressiez au bon interlocuteur. Mais quel est celui-ci ?

- Si vos difficultés concernent une situation de handicap, vous devrez vous mettre en relation le plus rapidement possible avec le référent handicap de l'UFR. Nicolas GUIRIMAND, nicolas.guimand@univ-rouen.fr
- Si vos difficultés concernent des problèmes de gestion administrative de l'année, c'est le service de scolarité pédagogique que vous devez contacter : scol-shs.psycho@univ-rouen.fr
- Si le problème concerne les outils informatiques (comptes universitaires numériques) : Fabrice SEBBE, fabrice.sebbe@univ-rouen.fr
- Dans le cas de difficultés spécifiques à des enseignements, il vous faudra suivre le processus suivant :
 - Contacter en premier lieu l'intervenant lors de l'enseignement (varie en fonction de l'enseignement)
 - Si le problème ne peut pas être résolu alors : contacter le responsable de l'enseignement (cf. livret de l'étudiant)

- Si le problème ne peut pas être résolu alors : contacter le responsable de l'Unité d'Enseignement (UE, cf. livret de l'étudiant)
- Si le problème ne peut pas être résolu alors : contacter le responsable d'année : J. MATHIEU, joris.mathieu@univ-rouen.fr
- Si le problème ne peut pas être résolu alors : contacter le responsable de Département : B. MONTALAN, benoit.montalan@univ-rouen.fr

Merci de **respecter les différentes étapes du processus** et de ne pas en oublier une.

Merci de penser également à vous adresser clairement et poliment à vos interlocuteurs. Au-delà des formules de courtoisie, pensez à :

- Communiquer spécifiquement avec votre **adresse de messagerie universitaire**
- Être précis dans l'objet de votre message
- Mentionner l'intitulé du cours, de l'UE et de l'année concernée

Les enseignants universitaires reçoivent de nombreux mails quotidiennement (20, 30 voire plus de 50 par jour). Il se peut donc que vous n'obteniez pas tout de suite la réponse à vos questions. Vous pouvez relancer courtoisement les enseignants au besoin, après une absence de réponse depuis 1 semaine. Les enseignants et la scolarité n'ont pas d'obligation à répondre en dehors des heures de travail (soirée, weekend, vacances, ...).

D'une manière générale, vous pouvez contacter toute personne de l'université par courriel de la façon suivante : nom.prénom@univ-rouen.fr

Vous pouvez également rencontrer les enseignants à leur bureau. Enfin, les enseignants disposent d'un casier, dans le bâtiment où se trouve leur bureau : A la reprographie pour le bâtiment Satie et Rez-de-chaussée pour le bâtiment Freinet.

Les contacts utiles :

- Direction de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société : doyen-shs@univ-rouen.fr
- Direction du Département de psychologie : benoit.montalan@univ-rouen.fr
- Responsable de L1 : joris.mathieu@univ-rouen.fr
- Présidente du Jury Licence : scol-shs.psycho@univ-rouen.fr
- Responsable ERASMUS : heidi.charvin@univ-rouen.fr
- Tutorat L1 : francois.maquestiaux@univ-rouen.fr, joris.mathieu@univ-rouen.fr, maximilien.labaronne@univ-rouen.fr
- Scolarité administrative : scol-shs.psycho@univ-rouen.fr

4. Contenus pédagogiques

4.1.Semestre 1

4.1.1. UE Disciplinaire 1 : Psychologie clinique 1

Responsables	Jean-Michel Coq
Intervenants	Ingrid Banovic, Jean-Michel Coq, Damien Fouques, Joris Mathieu TD : ATER et vacataires
Cours	38h CM - 12h TD

Les enseignements de Mme Banovic et de Mr. Fouques portent sur les définitions, les objets de la psychologie clinique, la méthode clinique et la pratique clinique.

Les enseignements de M. MATHIEU consistent à une introduction aux bases de la psychologie clinique psychodynamique.

Les enseignements de M. COQ portent sur la présentation des travaux de S. Ferenczi, D.W. Winnicott et D. Anzieu.

Les TD permettent de renforcer et approfondir les notions présentées lors des CM.

4.1.2. UE Disciplinaire 2 : Psychologie cognitive 1

Responsables	Maria Augustinova
Intervenants	François Maquestiaux, Bruno Vivicorsi
Cours	38h CM - 12h TD

Les enseignements portent sur :

- Attention
- Apprentissage, mémoire, résolution de problème
- Emotion, cognition située & incarnée

4.1.3. UE Disciplinaire 3 : Psychologie sociale 1

Responsables	Benoit Montalan
Intervenants	Benoit Montalan (12h CM) Intervenants Odile Camus (6h CM), Olivier Codou (6h CM), Boris Vallée, (6h CM), Oulmann Zehrouni(8h CM) Chargés de TD.
Cours	38h CM - 12h TD

Programme d'intervention (Influence sociale, Pouvoir, Jugement social, Histoire)

- Soumission à l'autorité /Exercice du pouvoir (6hCM+2hTD)
 - Définition, périmètre et utilité sociale du pouvoir) o Fonction sociale obéissance, désobéissance
 - Implications psychologique, comportementale, déontologique et philosophique de l'expérience de soumission à l'autorité de Milgram (1962)
- Conformisme et normalisation (6hCM+2hTD)
- Attitudes et comportements : La théorie de la dissonance cognitive (6hCM+2hTD)
- Formation d'impression (6hCM+2hTD)
- Attribution causale (6hCM+2hTD)
- Thématique fondamentale de Psychologie Sociale (6hCM+2hTD)
- Histoire(s) de la psychologie sociale (2hCM)

4.1.4. UE Transversale 1

Responsables	Brice Gouvernet
Intervenants	Équipe pédagogique d'anglais (Thomas Grenet, Frederique Menant) Equipe pédagogique de MTU (Chargé.e.s de cours) Equipe pédagogique de culture numérique (Elise Prieur-Gaston) RSDD (Boris Vallée)
Cours	Cours 10h CM - 34h TD + 6h à distance

Les enseignements portent sur :

- Méthodologie du travail universitaire - 12h TD
- Culture numérique - 12h TD
- RSDD - 10h CM
- Anglais - 10h TD

4.2.Semestre 2

4.2.1. UE Disciplinaire 1 : Psychopathologie 1

Responsables	Serge Combaluzier
Intervenants	Ingrid Banovic, Serge Combaluzier, Didier Drieu, Brice Gouvernet, Teresa Rebelo, TD : ATER- chargés de cours
Cours	38h CM - 12h TD

Les enseignements portent sur :

- Introduction à la psychopathologie de l'adulte (BG 4h)
- La sémiologie et nosographie adulte (SC 6h)
- Les modèles théoriques en psychopathologie de l'adulte (SC 3h + BG 3h)
- Les modèles d'intervention issus de la psychopathologie de l'adulte (IB 3h)
- Introduction à la psychopathologie de l'enfant (TR 14h)
- Introduction à la psychopathologie de l'adolescent (TR 8h)

TD

- Études de cas de la psychopathologie de l'adulte (6h)
- Textes de base en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (6h)

4.2.2. UE Disciplinaire 2 : Psychologie du travail 1

Responsables	Arnaud Villieux
Intervenants	Arnaud Villieux (20h CM + 6h TD), Virginie Althaus (18h CM + 6h TD) + Intervenants externes (TD)
Cours	38h CM - 12h TD

Les enseignements portent sur :

- Introduction à la psychologie du travail : notions fondamentales (travail, emploi, activité...), histoires de la spécialité « travail », théories des organisations (VA 18h)
- Introduction à la psychologie organisationnelle de la santé : stress, burnout, risques psychosociaux (RPS), stratégies d'adaptation et bien-être professionnel (AV 20h)

En TD :

- Études de textes (fondamentaux/ appliqués) en psychologie du travail (6h)
- Études de cas en milieu professionnel (6h)

4.2.3. UE Disciplinaire 3 : Neurosciences cognitives 1

Responsables	Vincent Roy
Intervenants	Vincent Roy , Virginie Beaucousin
Cours	38h CM - 12h TD

Le cours est une introduction aux connaissances et concepts de base en neurosciences cognitives. À la fin de l'enseignement vous devrez être capables d'expliquer les relations entre le cerveau, ou plus généralement le système nerveux, et le comportement et la cognition. Vous maîtriserez également quelques éléments de neuroanatomie fonctionnelle, les principaux outils d'exploration du système nerveux et dysfonctionnements cérébraux, les notions de développement du système nerveux ainsi que le fonctionnement des cellules nerveuses ou encore les interactions entre le système nerveux, le système endocrinien (les hormones) et le comportement.

4.2.4. UE Transversale 2

Responsable	Brice Gouvernet
Intervenants	Équipe pédagogique d'anglais (Thomas Grenet, Frederique Menant) Equipe pédagogique de statistiques (Jean-Marie Grouin, Pierre Chapillon) Equipe pédagogique de traitement des données (Amine Rezrazi, Fabrice Sebbe, Brice Gouvernet)
Cours	24h CM - 26h TD

- Anglais - 12h TD
- Statistiques 18h CM - 6h TD
- Traitement des données 6h CM - 8h TD

4.2.5. UE Personnalisation : sexualités humaines

Responsable	Brice Gouvernet
Intervenants	Brice Gouvernet + chargé.e.s d'enseignement (spécialistes du domaine)
Cours	50h CM

Description : cf. livret UE de personnalisation

5. Les ressources informatiques de l'UFR

5.1.Présentation générale

L'UFR SHS met à disposition des étudiants (dès la 1ère année) des ressources informatiques :

- Salles informatiques en libre accès (1er étage du bâtiment principal)
- Adresse électronique de type « prenom.nom@etu.univ-rouen.fr »
- Listes de diffusion, Agenda et Espace de stockage en ligne
- Consultation des notes par le Web
- Inscriptions en ligne dans certains cours / TD et groupes pédagogiques
- Réinscription par le Web
- Consultation des notes
- Service d'impression, numérisation
- Accès Wifi
- Consultation du service VOD (Video On Demand) / portail documentaire
- Bases de données documentaires en ligne
- Plateforme d'enseignement à distance

Les salles informatiques en libre accès se situent au 1er étage du bâtiment Satie. L'accès est exclusivement réservé aux étudiants de l'U.F.R. des Sciences de l'Homme et de la Société. L'utilisation des salles est prioritairement dédiée à la réalisation de travaux bureautiques, statistiques et à la recherche documentaire sur internet. Un moniteur-animateur est d'ailleurs présent en permanence pour répondre à vos interrogations. Un point d'impressions, numérisation est également accessible en salle informatique pour éditer les documents et différents travaux.

5.2.L'ENT (environnement numérique de travail) votre outil de communication privilégié

En validant votre compte informatique, une adresse électronique vous est automatiquement attribuée de type « **prénom.nom@univ-rouen.fr** ». Il est impératif de la consulter régulièrement, car des informations importantes en provenance de l'administration, ou du corps enseignant vous parviendront régulièrement via cette adresse.

L'ENT constitue le portail d'entrée pour accéder à la plupart des ressources informatiques <http://www.univ-rouen.fr> : rubrique « Espace numérique » (tout en haut à droite)

L'Université propose aux étudiants et aux personnels équipés d'ordinateurs et dans l'exercice de leurs activités d'études et de recherche un accès Wifi dans la plupart des zones du Campus (B.U., Maison de l'Université...). Ce service est également disponible dans tous les bâtiments de l'U.F.R.SH.S – Bât : Satie, Freinet et Tillon

L'U.F.R met également à disposition de tous ses usagers (étudiants comme personnels) un portail Web de vidéo à la demande, ainsi qu'un portail de consultation des mémoires. De

nombreuses autres ressources sont disponibles. Pour plus d'informations : <http://shs.univ-rouen.fr/ressources-numeriques-71062.kjsp?RH=1378190256589&RF=1380282734090>

En fonction des droits acquis par l'U.F.R. certaines œuvres peuvent ne pas être en libre accès, mais consultable seulement sous certaines conditions (diffusion partielle, diffusion uniquement en présence d'un enseignant, diffusion uniquement sur site...)

Pour en bénéficier :

- Vous devez vous être acquitté de vos droits d'inscription universitaire et donc disposer de votre carte étudiant pour l'année en cours.
- Vous devez avoir validé votre compte informatique, et ainsi disposer de votre login et de votre mot de passe.

Cette validation peut se faire depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet à l'adresse suivante : <https://multipass.univ-rouen.fr/multipass/>. Des animateurs informatiques sont à votre disposition pour vous assister dans la procédure de validation en cas de doute.

L'identifiant, votre premier mot de passe, et votre adresse mail figurent sur le volet 4 de votre carte étudiante. Ils resteront valides et inchangés (sauf pour le mot de passe) pendant toute la durée de votre cursus à l'Université de Rouen et ce dans tous les espaces mutualisés sur le campus (Maison de l'Université, Bibliothèques Universitaires...).

Ce compte est strictement personnel et inaccessibles à une tierce personne, même faisant partie de l'Université (autres étudiants, enseignant, ou personnel administratif). Toute demande de communication de votre compte et de votre mot de passe provenant d'une personne tierce, ou d'une soi-disant autorité extérieure est forcément illégitime et doit se voir éconduite par un refus. En activant votre compte, vous acceptez de fait les conditions d'utilisation et les règles de bon usage décrites dans la charte informatique de l'Université de Rouen. En cas d'utilisation d'un compte par une personne qui n'en est pas titulaire, le responsable informatique désactivera sans préavis ce compte et, selon la gravité des faits, envisagera d'éventuelles mesures disciplinaires, décrites à l'article 5 de la charte informatique de l'Université de Rouen.